



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LA RENTRÉE DE NOS PARTENAIRES



SOMMAIRE

01 – LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

02 – L'ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

03 – LES NOUVEAUTÉS

04 – LES USAGERS EN SITUATION DE FRAGILITÉ : COMMENT LES AIDER ?

05 – LES OUTILS POUR VOUS AIDER

06 – QUESTIONS / RÉPONSES



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

01

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Pour gagner du temps et optimiser les remboursements de vos usagers, 5 points à vérifier :



❶ **La création** du compte personnel sur ameli.fr.



❷ **La déclaration** du médecin traitant.



❸ **La mise à jour** du RIB personnel.



❹ **L'adhésion** à une mutuelle complémentaire.



❺ **La mise à jour** de la carte Vitale.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

① La création de votre compte ameli :



• Avec le compte ameli, plus besoin de se déplacer, vous pouvez réaliser les principales démarches administratives quand vous voulez 7 j/7 et 24 h/24 :

- mettre à jour vos coordonnées bancaires ;
- déclarer votre nouvelle adresse ;
- changer de nom après un mariage ou une séparation ;
- effectuez en ligne votre demande de Complémentaire santé solidaire ;
- déclarer la perte ou le vol de votre carte Vitale ;
- commander votre carte Vitale ;
- déclarer la naissance d'un nouveau-né ;
- inscrire votre enfant sur la carte de l'autre parent ;
- demander votre Carte européenne d'assurance maladie...



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

① La création de votre compte ameli :



• Le compte ameli vous permet également de :

- consulter vos remboursements en temps réel, retrouver et enregistrer vos relevés mensuels ;
- télécharger votre attestation de droits ou d'indemnités journalières, votre relevé fiscal ;
- consulter les informations sur votre affection de longue durée (ALD) ;
- suivre le traitement de votre dossier ;
- connaître la date estimée du traitement d'une démarche (changement de situation, arrêt de travail, remboursement de frais de santé, feuille de soins papier...) par votre caisse d'assurance maladie ;
- contacter un conseiller via votre messagerie ou prendre un rendez-vous.

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

② La déclaration de votre médecin traitant : pourquoi ?

→ Vous êtes **mieux remboursé(e)**



Vous consultez
votre médecin traitant



Vous consultez
n'importe quel médecin

Dans les deux cas, vous payez votre consultation
(pour un généraliste conventionné de secteur 1 depuis le 01/05/2017)

25 €



70 %
du prix de votre consultation
est remboursé par
l'Assurance Maladie



30 %
du prix de votre consultation
est remboursé par
l'Assurance Maladie



16,50 €
Montant remboursé
(après déduction d'1 €
de participation forfaitaire)



6,50 €
Montant remboursé
(après déduction d'1 €
de participation forfaitaire)

→ Et vous bénéficiez d'un **meilleur suivi médical**



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

② La déclaration de votre médecin traitant : comment ?

- **Au cabinet du médecin traitant** : la déclaration de choix du médecin traitant peut s'effectuer **en ligne** si le médecin vous le propose et avec votre accord.

En pratique, lors d'une consultation à son cabinet et sur présentation de votre carte Vitale, le médecin que vous avez choisi comme médecin traitant fait la déclaration en ligne et la transmet directement à votre caisse d'assurance maladie.

>> La déclaration en ligne est simple et rapide.

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

② La déclaration de votre médecin traitant : comment ?



- **Par courrier** : si votre médecin traitant ne peut pas effectuer la déclaration en ligne, utilisez le formulaire disponible sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr).

Remplissez et signez ce formulaire conjointement avec le médecin que vous aurez choisi, puis envoyez-le par courrier, sous enveloppe, à la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime :

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE LA CHARENTE-MARITIME

55 RUE DE SUÈDE

CS 70507

17014 LA ROCHELLE CEDEX 1.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

③ La transmission de votre relevé d'identité bancaire (RIB) :



- Il est essentiel d'enregistrer votre relevé d'identité bancaire personnel, afin de **recevoir vos remboursements par virement bancaire**.

- En cas de changement de coordonnées bancaires, **pensez à le signaler à votre caisse d'assurance maladie, depuis votre compte ameli**, en modifiant votre RIB en ligne.

- Il faut prendre en compte **les délais bancaires : 48 à 72 heures** à compter de la date du virement pour que la somme soit créditée sur votre compte.



En l'absence de RIB, le remboursement de vos frais de santé ne pourra pas vous être versé.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

④ La mise à jour de votre carte Vitale :



• Il est important de mettre à jour votre carte Vitale un fois par an et/ou à chaque changement de situation vous garantissant ainsi un remboursement juste et rapide.

- Certaines situations nécessitent une mise à jour :
 - une grossesse ;
 - un déménagement ;
 - une nouvelle situation professionnelle ;
 - une affection de longue durée (ALD) ;
 - les droits à la Complémentaire santé solidaire.

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

④ La mise à jour de votre carte Vitale :

- Vous pouvez la mettre à jour :



→ depuis les bornes multiservices disponibles dans les agences de votre caisse d'assurance maladie ;



→ dans la plupart des pharmacies.

>> C'est simple et rapide.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

⑤ L'adhésion à une complémentaire santé :



- Les professionnels de santé ont accès aux téléservices.

Lorsque vous consultez un professionnel de santé, celui-ci déclenche le système de transmission en utilisant votre carte Vitale : la feuille de soins électronique est directement transmise à votre caisse d'assurance maladie.



- Ensuite, votre caisse d'assurance maladie prend en charge les actes de soins aux taux et tarifs conventionnels en vigueur.

- Puis elle envoie un décompte à votre mutuelle, si celle-ci a bien activé la télétransmission avec l'Assurance Maladie.

LES 5 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

⑤ L'adhésion à une complémentaire santé :



- Il suffit de transmettre une attestation de vos droits à l'Assurance Maladie, à votre mutuelle santé, pour que cette dernière puisse recevoir automatiquement les informations de votre caisse d'assurance maladie.

- Dès que votre mutuelle aura activé la transmission automatique avec votre caisse d'assurance maladie, vous pourrez le constater depuis votre compte ameli, rubrique *Mes informations* > *Organisme complémentaire*.



Vous pouvez télécharger votre attestation de droits à l'Assurance Maladie, depuis votre compte ameli, rubrique *Mes démarches*.

02

L'ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

L'ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19



- Depuis le 3 mai 2021, **toute personne vaccinée contre la Covid-19, se voit remettre en main propre, après son injection, une attestation de vaccination certifiée, au format papier.**
- Cette attestation sert de preuve officielle de vaccination pour tous les usages définis sur le territoire national. Depuis le 25 juin, elle est éditée au format européen, en version bilingue (français et anglais). Ce format permet les déplacements au sein de l'Union européenne (UE) ainsi qu'au Liechtenstein, en Suisse, en Islande, en Norvège, à Monaco et à Andorre.
- Pour les assurés titulaires d'un compte ameli, leur caisse d'assurance maladie leur adresse directement via leur messagerie cette attestation dès qu'ils ont reçu leur 2^{ème} injection. Ils peuvent donc la télécharger et l'enregistrer sur leur ordinateur, tablette ou smartphone. Ce message sera disponible pendant 6 mois.
- Les personnes qui n'ont pas de compte ameli et qui n'ont pas reçu, ou ont égaré ce document, peuvent télécharger leur attestation depuis le téléservice <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>.
- Il est recommandé aux assurés équipés d'un smartphone de télécharger l'application TousAntiCovid et de scanner leur QR code.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

L'ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19



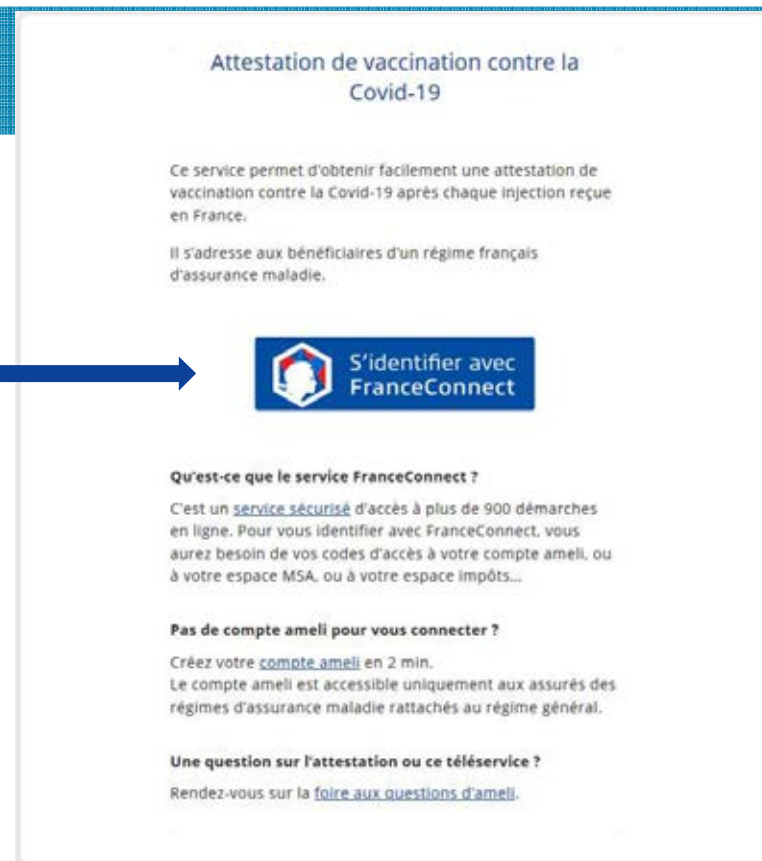
- Le téléservice est disponible à l'ensemble des personnes vaccinées, quel que soit leur régime d'appartenance.
- Il leur permet de télécharger et d'imprimer leur attestation de vaccination certifiée.
- L'accès à ce téléservice s'effectue via l'URL <https://attestation-vaccin.ameli.fr>
- **L'identification** s'effectue via **FranceConnect** :
 - il est à noter que ce sont les identifiants ameli, comme ceux des Impôts, qui sont majoritairement utilisés pour la phase d'authentification avec FranceConnect.
 - Un assuré de la Mutualité sociale agricole (MSA) pourra accéder également via ses identifiants MSA.
- Seules les personnes disposant d'un numéro de sécurité social français définitif (commençant par 1 ou 2) figurant dans la base INSEE peuvent utiliser FranceConnect.

L'ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Comment la récupérer en quelques clics ?

- Connectez-vous à <https://attestation-vaccin.ameli.fr> et cliquez sur **S'identifier avec FranceConnect**.

>> **À NOTER : l'interface est web responsive, elle s'adapte automatiquement à la taille de l'écran du terminal utilisé (ordinateur ou smartphone).**



Attestation de vaccination contre la Covid-19

Ce service permet d'obtenir facilement une attestation de vaccination contre la Covid-19 après chaque injection reçue en France.

Il s'adresse aux bénéficiaires d'un régime français d'assurance maladie.

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que le service FranceConnect ?
C'est un service sécurisé d'accès à plus de 900 démarches en ligne. Pour vous identifier avec FranceConnect, vous aurez besoin de vos codes d'accès à votre compte ameli, ou à votre espace MSA, ou à votre espace impôts...

Pas de compte ameli pour vous connecter ?
Créez votre compte ameli en 2 min.
Le compte ameli est accessible uniquement aux assurés des régimes d'assurance maladie rattachés au régime général.

Une question sur l'attestation ou ce téléservice ?
Rendez-vous sur la foire aux questions d'ameli.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

L'ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Comment la récupérer en quelques clics ?

- Identifiez-vous via **FranceConnect**.
- Cliquez pour lancer le téléchargement de votre attestation.



- Le téléchargement est disponible sur la page de résultat.

The screenshot shows the Assurance Maladie website interface. At the top left, there are logos for 'l'Assurance Maladie' and 'partie sociale services'. At the top right, there is a user profile icon with the text 'Prénom Nom' and a 'Déconnexion' link. Below the navigation bar, the main content area displays the title 'Attestation de vaccination à la Covid-19'. A message states: 'Votre attestation est disponible en téléchargement au format PDF'. Below this, there is a button labeled 'Mon attestation de vaccination' with a download icon. A note below the button says: 'Une nouvelle version de l'attestation sera disponible à chaque injection.' At the bottom of the page, there is a disclaimer: 'L'Assurance Maladie met en garde contre des appels téléphoniques frauduleux et contre l'envoi de courriels et de SMS frauduleux. Soyez vigilant ! En aucun cas, vous ne devez y donner suite. L'Assurance Maladie ne demande jamais la communication d'éléments personnels (informations médicales ou coordonnées bancaires). Lorsque l'Assurance Maladie vous contacte par téléphone, le numéro de l'appelant qui s'affiche à l'écran de votre téléphone est le 3646.'

L'ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

EU DIGITAL COVID CERTIFICATE

CERTIFICAT COVID NUMÉRIQUE UE



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Santé Solidarité Prévention



Ce certificat n'est pas un document de voyage. Un nouveau certificat pourra être exigé en fonction de l'évolution de la pandémie. Avant de vous rendre dans un pays étranger, vérifiez les mesures sanitaires locales appliquées pour la Covid-19.

Les informations pertinentes peuvent être trouvées ici : <https://reopen.europa.eu/en>

Ce document est personnel et non transférable. Il est délivré en application du décret n° 2020-1690 du 25 décembre 2020 autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux vaccinations contre la Covid-19.

Conformément aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation aux données qui vous concernent, ainsi que d'un droit d'opposition sur une partie du traitement. Ces droits s'exercent auprès du directeur de votre caisse d'Assurance Maladie de rattachement en contactant le ou la délégué(e) à la protection des données. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, rendez-vous sur le site d'information ameli.fr (<https://www.ameli.fr/membre/information/vaccin-covid>)

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fautes ou de fausses déclarations (articles 44-1-1 du code pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière aux titres des articles L. 162-1-14 du code de la Sécurité sociale.



Faites pour ajouter dans TousAntiCovid



Certificat COVID numérique UE

Nom(s) de famille et prénom(s) **DUPONT J PAUL**
Name, Surname(s) and forename(s)

Date de naissance **1941-04-27**
Date of birth

Par souci de confidentialité de vos données de santé, nous vous recommandons de ne présenter que le seul QR code de preuve en pliant cette attestation

CERTIFICAT DE VACCINATION
VACCINATION CERTIFICATE

Maladie ou agent ciblé **COVID-19**
Disease or agent targeted 840539006

Vaccin/prophylaxie **Covid-19 vaccins**
Vaccine/prophylaxis J07BX03

Médicament vaccinal **Cominaty**
Vaccine medicinal product EU/1/20/1526

Fabricant ou titulaire de l'autorisation de mise sur le marché du vaccin **Biontech Manufacturing GmbH**
Vaccine marketing authorisation holder or manufacturer ORG-100030215

Nombre dans une série de vaccins/doses **2/2**
Number in a series of vaccinations/doses and the overall number of doses in the series

Date de la vaccination **2021-04-12**
Date of vaccination

État membre de vaccination **FR**
Member State of vaccination

Émetteur du certificat **CNAM**
Certificate issuer

• Le QR code à scanner sur l'application TousAntiCovid.



Ce document permet de voyager au sein de l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet, si votre cycle vaccinal est terminé.



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

L'ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

- Si vous êtes titulaire d'un compte ameli, vous recevrez votre attestation de vaccination directement dans la messagerie (rubrique *Mes démarches > Ma messagerie*) de votre compte ameli.

The screenshot displays the Assurance Maladie website interface. At the top, the Assurance Maladie logo is centered, with navigation tabs for 'Accueil', 'Mes paiements', 'Mes démarches', 'Mon espace prévention', and 'Mes informations'. Below the navigation, the 'MA MESSAGERIE' section is visible, showing the user's email address as 'votre email : vi****@gmx.fr'. The mailbox contains a message titled 'Vaccination COVID - Votre attestation de vaccination' dated '12/08/21 08:38', which is marked as 'Sera supprimé le 12/02/22'. The message content includes a greeting, information about the digital EU COVID certificate, details on its use for travel and events, and instructions on presenting the QR code. The message is signed 'Avec toute mon attention,'. Below the message content are buttons for 'SUPPRIMER', 'TÉLÉCHARGER EN PDF', 'IMPRIMER', and 'RETOUR'. At the bottom right of the message area, it indicates '1 sur 1'.

Assurance Maladie

Accueil Mes paiements Mes démarches Mon espace prévention Mes informations

MA MESSAGERIE votre email : vi****@gmx.fr

Écrire un message

Messages reçus

Messages envoyés

Vaccination COVID - Votre attestation de vaccination 12/08/21 08:38
Sera supprimé le 12/02/22

De : Assurance Maladie

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe votre certificat Covid numérique UE (bilingue français/anglais à la norme européenne).

S'il atteste d'une vaccination complète (mentionnée sur le certificat), ce document facilitera vos déplacements dans les pays de l'Union Européenne et vous permettra l'accès à certains événements sur le territoire national.

Ce certificat de vaccination précise, notamment, le nom du vaccin ainsi que la date de la dernière vaccination.

En cas de contrôle, il vous suffira de présenter le QR Code situé sur la partie haute du document.

Avec toute mon attention,

SUPPRIMER TÉLÉCHARGER EN PDF IMPRIMER RETOUR

1 sur 1

 **l'Assurance Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

L'ATTESTATION DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

- La caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime vous propose l'accès à la vaccination pour toute personne vulnérable souhaitant être vaccinée.
- Seuls les acteurs de grande proximité comme vous sont en capacité de détecter ces situations.

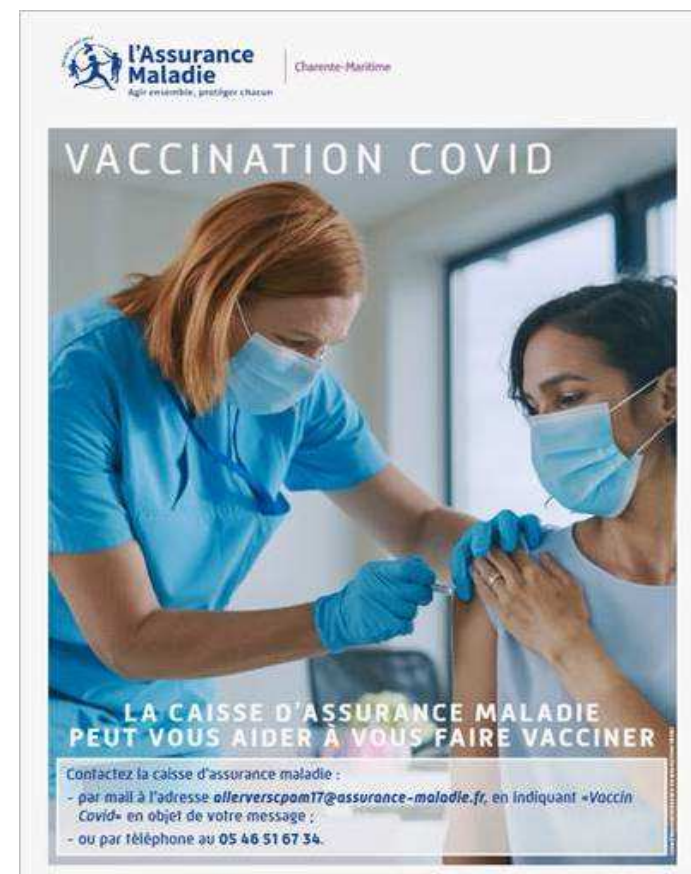
La personne est intéressée ?

Vous souhaitez mettre en place **une action collective** ?

Contactez la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime :

- par mail à l'adresse **allerverscpam17@assurance-maladie.fr**, en indiquant "Vaccin Covid" en objet de votre message ;
- par téléphone au **05 46 51 67 34**.

>> Une affiche est à votre disposition sur notre site Votre espace partenaires <https://www.cpam17.fr/espacepartenaires/> [rubrique *Services* > *Commande de dépliants*].



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

03

LES NOUVEAUTÉS



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES NOUVEAUTÉS

La réforme de la durée du congé paternité :



- Depuis le 1^{er} juillet 2021, la durée du congé de paternité est portée de 11 à 25 jours pour une naissance simple, 32 jours calendaires pour une naissance multiple.

La durée du congé reste de 11 jours pour une naissance intervenant avant cette date.

Toutefois, le congé de 25 jours s'applique pour les enfants nés avant le 1^{er} juillet 2021, mais dont la naissance était prévue après cette date.

Par exemple, si la naissance de l'enfant est prévue le 5 juillet 2021 mais qu'elle intervient au mois de juin 2021, la durée de 25 jours s'applique.

• Les bénéficiaires :

- les travailleurs salariés ;
- les travailleurs indépendants ;
- les praticiens ou auxiliaires médicaux ;
- les chômeurs indemnisés ou en maintien de droits aux prestations en espèces, au titre de l'article L. 161-8 du code de la Sécurité sociale.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES NOUVEAUTÉS

L'arrivée de l'espace numérique santé (Mon espace santé) :



- Le Dossier médical partagé (DMP) pendant la phase expérimentale de Mon espace santé.

Depuis le 1^{er} juillet 2021

→ **plus de création possible de DMP**
(en agence de la caisse d'assurance maladie, ou par les professionnels de santé, ou encore sur dmp.fr).

→ **consultation et alimentation du DMP toujours possibles** par les assurés et/ou les professionnels de santé.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES NOUVEAUTÉS

Le compte ameli :



- **La refonte de l'e-mail d'activation et de confirmation de l'adresse e-mail de l'assuré(e) :** désormais, lors d'une création de compte ameli, un nouveau modèle d'e-mail fait son apparition dans ce palier du compte ameli.



PLUS SIMPLE, PLUS PRATIQUE :
il invite l'assuré(e) vers une seule action :
la confirmation de son adresse e-mail.



Pour profiter de **tous les services de votre compte ameli**,
merci de confirmer votre email.

[Confirmer mon email](#)

Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, veuillez en informer rapidement votre caisse et modifier votre code d'accès au compte ameli.

Attention, ce message est généré par un automate. Ne pas utiliser la fonctionnalité "répondre à".



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES NOUVEAUTÉS

Le compte ameli :



• **Un nouveau téléservice est disponible : la Demande de pension d'invalidité.** Ce téléservice permet aux assurés titulaires du compte ameli de déposer une demande de pension d'invalidité (rubrique *Mes démarches*).

The screenshot displays the ameli website interface. At the top, there is a navigation bar with the following tabs: Accueil, Mes paiements, Mes démarches, Mon espace prévention, and Mes informations. The 'Mes démarches' tab is selected. Below the navigation bar, there are three main sections:

- MESSAGERIE**:
 - Écrire un message
 - Consulter mes messages
- TÉLÉCHARGER**:
 - Attestation de droits
 - Attestation de paiement d'indemnités journalières
 - Mes relevés mensuels
 - Relevé fiscal
- DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION**:
 - Changement d'adresse
 - Déclaration du nouveau-né
 - Modifier mes coordonnées bancaires
 - Changement de nom d'usage

The 'EFFECTUER UNE DÉMARCHÉ' section is highlighted with a blue header and contains the following options:

- Commander une carte Vitale
- Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale
- Déclarer un accident causé par un tiers
- Faire une demande de Complémentaire santé solidaire
- Créer votre Dossier Médical Partagé (DMP)
- Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent
- Demander le remboursement d'un transport personnel
- Demander l'aide du médiateur
- **Demander une pension d'invalidité**

The 'SUIVRE MES DÉMARCHES' section contains:

- Commande de carte Vitale
- Arrêts de travail
- Consulter les délais de traitement de ma CPAM

The 'DEMANDER UNE PENSION D'INVALIDITÉ' page is shown on the right. It features a navigation bar with the same tabs as the main interface. The page content includes:

- DEMANDER UNE PENSION D'INVALIDITÉ**
- J'ai été victime d'un accident ou je suis atteint d'une maladie d'origine non professionnelle et je ne peux plus exercer mon métier comme avant ? J'ai peut-être droit à une pension d'invalidité.
- Ma Caisse d'Assurance Maladie m'accompagne dans cette étape de ma vie.
- Quels sont mes droits en invalidité ? ⓘ
- Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette pension ? ⓘ
- Quelles sont mes étapes jusqu'à la mise en place de ma pension ? ⓘ
- Salarié avec plus d'un employeur ? [Je contacte ma caisse pour effectuer ma demande.](#)
- Pour cette démarche, vous aurez besoin de votre dernier avis d'imposition.

A blue button labeled 'Je démarre ma demande' is located at the bottom right of the page. Below the button is the logo for 'l'Assurance Maladie' with the tagline 'Agir ensemble, protéger chacun' and the text 'Charente-Maritime'.

LES NOUVEAUTÉS

Le compte ameli :



• Un nouvel espace ALD (Affection de longue durée).

- Maintenant, lorsque l'assuré(e) concerné(e) accède à sa rubrique *Mes informations* et après avoir cliqué sur le cartouche

MES INFORMATIONS

 CHRISTIAN
14/06/1954

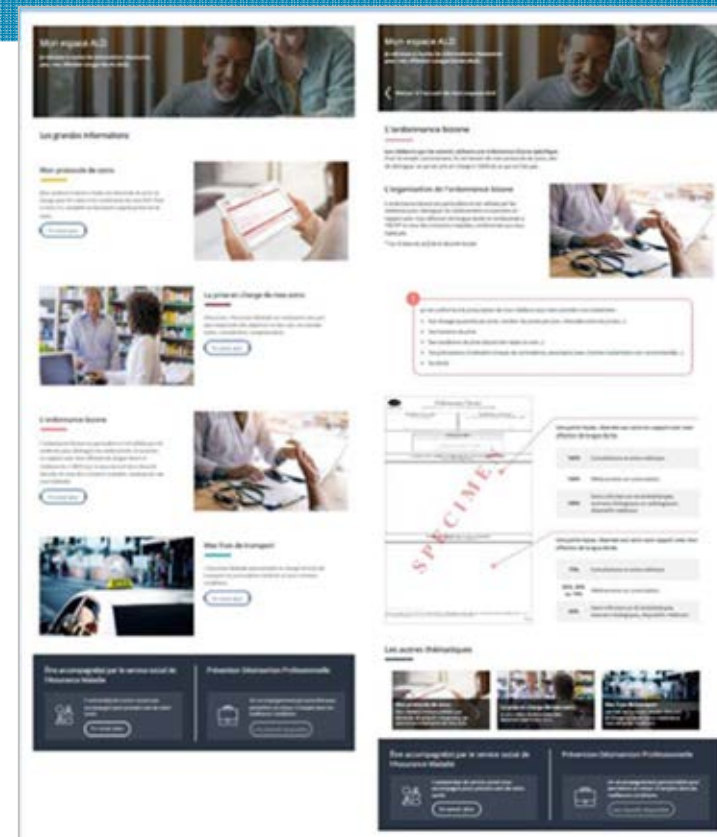
Numéro de sécurité sociale	[REDACTED]
Droits	Vos droits à l'Assurance Maladie sont ouverts.
La prise en charge de mon affection longue durée ALD	Informations pratiques sur le protocole de soins, les dépenses, les transports, etc. →
Caisse d'assurance maladie	CPAM du RHONE Code d'organisme 01 691 4400 →
Organisme complémentaire	LA MEDICALE DE FRANCE Contrat du 31/12/2019

LES NOUVEAUTÉS

Le compte ameli :



- **Un nouvel espace ALD (Affection de longue durée) :** l'assuré(e) arrive sur un espace totalement nouveau, qui sait l'accompagner et lui permettre de se rassurer et de gagner en autonomie.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES NOUVEAUTÉS

Le compte ameli :



- **Optimisation du service de modification des coordonnées bancaires :**

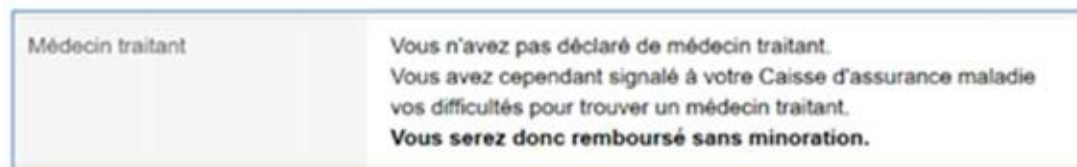
- les nom et prénom du titulaire de compte bancaire s'affichent automatiquement en majuscules sans caractère diacritique ;
- le blocage de sécurité interdisant l'accès au changement de coordonnées bancaires après une modification de l'e-mail passe de 7 à 2 jours.

- **Modification dans le téléservice *Changement de nom d'usage* :**

- suppression de la pièce justificative, pour les cas de divorce et cela pour recouvrer son nom de naissance.

- **Affichage rénové en cas de présence d'un médecin traitant fictif :**

- nouveau visuel du cartouche lorsque l'assuré(e) concerné(e) accède à sa rubrique *Mes informations*.



LES NOUVEAUTÉS

Le compte ameli :



• Les évolutions à venir :

→ depuis **le compte ameli** :

- ❶ la généralisation, pour toutes les caisses d'assurance maladie, du téléservice *Transmettre sa déclaration de ressources invalidité (DSH)* ;
- ❷ la mise à jour du téléservice *Demande de complémentaire santé solidaire*, avec auto récupération des revenus, pour simplifier le remplissage par l'assuré(e) titulaire du compte ameli ;
- ❸ Deux nouveaux téléservices :
 - *Demande de prise en charge de soins à l'étranger* ;
 - *Demande de procuration en ligne*.

→ Depuis **l'application mobile du compte ameli, l'intégration des téléservices** :

- ❶ *Déclaration du nouveau-né*, 100 % dématérialisé ;
- ❷ *Chevauchement d'organisme complémentaire* ;
- ❸ le chatbot.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

04

USAGERS EN SITUATION DE
FRAGILITÉ : COMMENT LES
AIDER ?



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LE RENONCEMENT AUX SOINS

Les motifs de renoncement :



Complexité des démarches.

Délais de rendez-vous.



Peur des professionnels de santé.

Peur du diagnostic.

Déserts médicaux.

Refus d'un praticien.



Avance de frais quelque soient les ressources de l'assuré(e).

Revenus faibles.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LA MISSION ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ (MAS)

Le principe :

- L'assuré(e) du régime général bénéficiera d'un accompagnement spécifique sur plusieurs volets :



- un soutien administratif pour accéder aux droits adéquats ;
- une orientation et un accompagnement auprès des professionnels de santé qui seront sollicités ;
- un financement du reste à charge si besoin.

- Le dispositif entre la détection et l'accompagnement :



- une détection par les partenaires avec mail de prise en charge du dossier ;
- la création et validation d'un plan d'accompagnement avec l'assuré(e) ;
- l'information du détecteur de l'accompagnement (*que le dossier aboutisse à des soins, que l'assuré(e) abandonne en début ou en cours d'accompagnement ou que le dossier soit non pertinent*).



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LA MISSION ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ (MAS)

Votre rôle :



→ Identifier les assuré(e)s en difficulté, en abordant la question du renoncement aux soins.

→ Recueillir le consentement de l'assuré(e), pour s'assurer de son engagement à être accompagné(e) dans la réalisation de ses soins.

→ Transmettre ces informations à la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime.



Par la suite, un(e) accompagnant(e) en santé de la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime prendra contact avec l'assuré(e) pour lui proposer un accompagnement personnalisé.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LA MISSION ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ (MAS)

Faire un signalement :

- En ligne, depuis le site [Votre espace partenaires](#) :
 - en complétant avec l'assuré(e) le formulaire d'auto-évaluation de renoncement en soins [disponible en téléchargement sur le site](#).

Assurance Maladie
Charente-Maritime

FORMULAIRE D'AUTO-EVALUATION
ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ

Vous avez des difficultés pour vous soigner ?
Faites le point sur votre situation
avec votre médecin.

Vous avez des difficultés à consulter un médecin ou faire soigner vos dents ?
Avez-vous l'impression de ne pas être suivi(e) ?
Afin de vous aider, merci de répondre aux quatre questions ci-dessous :

Partie réservée à l'assuré(e) :

1. Avez-vous un médecin traitant ?
 Oui Non
2. Avez-vous consulté votre médecin traitant quand vous en avez besoin ?
 Oui Non
3. Avez-vous obtenu tous les soins dont vous avez besoin ?
 Oui Non
4. Avez-vous une difficulté complémentaire et/ou bénéficié vous de la DMC 1, de l'ACS ou de la Complémentarité santé publique ?
 Oui Non

N° de Sécurité sociale et ville :

Nom de famille :

Date de naissance :

N° de téléphone :

Elle est adressée à :

Pour vous aider, merci de répondre :

Participe d'une reconnaissance par la CPAM pour être accompagné dans la réalisation de mes soins.

Partie réservée à la structure de destination :

Nom de la structure/établissement :

Adresse mail :

Structure/téléphone :

Accès à un espace santé malade au sein de la structure de destination.

Service clientèle
09 69 69 69 69 du lundi au vendredi

Le formulaire rempli est joint à la partie de votre dossier.
L'assuré(e) malade est informé(e) de la procédure de reconnaissance, notamment par mail et par courrier, et de la possibilité de solliciter un accompagnement personnalisé, notamment par un médecin et un infirmier. Le formulaire est joint à votre dossier de reconnaissance et transmis à l'assuré(e) et à la CPAM. Le formulaire est joint à votre dossier de reconnaissance et transmis à l'assuré(e) et à la CPAM.

ameli.fr

100% de soins



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LA MISSION ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ (MAS)

Faire un signalement :

- **Par courrier ou email :**

→ en complétant avec l'assuré(e) la fiche de détection disponible **en téléchargement** ou **en commande** sur le site **Votre espace partenaires** et en l'adressant :

- par email à **mas17.cpam-larochelle@assurance-maladie.fr**
- ou par courrier à la **caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime :**

MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTÉ
55 RUE DE SUÈDE
CS 70507
17014 LA ROCHELLE CEDEX 1.

NE REMETTEZ PAS VOS SOINS A PLUS TARD
TROUVONS DES SOLUTIONS ENSEMBLE

Nom structure ou association : _____
Mail : _____

Vous avez des difficultés à consulter un médecin ou faire soigner vos dents ?
A acheter des lunettes ou un appareil auditif ?
Afin de vous aider, merci de répondre aux quatre questions ci-dessous :

1 - Avez-vous un médecin traitant ?
OUI NON

2 - Allez-vous consulter votre médecin traitant quand vous en avez besoin ?
OUI NON

3 - Avez-vous réalisé tous les soins dont vous avez besoin ?
OUI NON

4 - Avez-vous une mutuelle complémentaire et/ou bénéficiez-vous de l'ACS ou de la
Complémentaire santé solidaire ?
OUI NON

Pour quels soins êtes-vous en renoncement ?

N° de Sécurité sociale : _____
Prénom : _____ Nom : _____
Date de naissance : _____
N° de téléphone ou mail : _____

J'accepte d'être recontacté(e) par la CPAM pour faire aboutir mes soins.

CPAM de la Charente-Maritime - Département Charente-Maritime - 17 000 LA ROCHELLE

ameli



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LA MISSION ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ (MAS)

L'accompagnement pour l'assuré(e) :

- L'accompagnement s'effectue par contacts téléphoniques, emails, ou lors de rendez-vous selon les besoins de l'assuré(e).
- **L'Assurance Maladie met en place un suivi personnalisé, en plusieurs étapes, jusqu'à la réalisation effective des soins.**
 - **L'accès aux droits :**
 - un bilan exhaustif de la situation est effectué en fonction de plusieurs critères ;
 - il permet d'identifier les éventuels droits non couverts et les aides dont il(elle) peut bénéficier.
 - **L'accès aux soins :**
 - l'orientation dans le parcours de soins, pour guider l'assuré(e), si besoin, vers des professionnels de santé, dans le respect du principe du libre choix ;
 - un travail en lien avec l'ensemble du réseau partenarial ;
 - un éventuel accompagnement d'ordre financier pour diminuer le montant des restes à charge ;
 - vous êtes informé à chaque étape de l'accompagnement.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LA MISSION ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ (MAS)

Le dispositif :



• La Mission accompagnement santé de la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime vous communiquera **le numéro d'une ligne dédiée ouverte de 9h à 17h, du lundi au vendredi** avec **un interlocuteur unique** qui suivra l'accompagnement de A à Z.



• Vous pourrez également contacter la MAS via l'adresse email dédiée : **mas17.cpam-larochelle@assurance-maladie.fr**.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES AIDES FINANCIÈRES EXCEPTIONNELLES

Le dispositif :

- Il s'agit d'un **dispositif extra légal** qui permet d'attribuer **des aides financières en complément des prestations légales** selon la situation de l'assuré(e) liée à son état de santé et suivant ses revenus.
- L'action sociale ne présente **aucun caractère obligatoire** : chaque caisse décide des modalités d'utilisation de son budget d'action sanitaire et sociale via son règlement intérieur.
- Ces dossiers sont présentés en commission des aides financières, composée de représentants des salariés et des employeurs. Elle se réunit **deux fois par mois**.

LES AIDES FINANCIÈRES EXCEPTIONNELLES

Les aides financières possibles :

- La caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime peut aider les assuré(e)s à faire face à leurs dépenses de santé :



- prothèses dentaires ;
- frais d'optique ;
- appareils auditifs ;
- fourniture médicale ;
- bilans médicaux ;
- frais liés à une hospitalisation ;
- perte de salaire ;
- cotisation à une mutuelle (extension à la Complémentaire santé solidaire participative) ;
- frais d'obsèques.

**>> Pour plus d'information, consultez le site
[Votre espace partenaires \(rubrique Aides de la CPAM\).](#)**



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES AIDES FINANCIÈRES EXCEPTIONNELLES

Pour en faire la demande :

- **Compléter le dossier Questionnaire de ressource** concernant la demande de l'assuré(e) et l'envoyer :



→ par email à aides.financieres.cpam-larochelle@assurance-maladie.fr ;



→ ou par courrier postal à

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE LA CHARENTE-MARITIME
55 RUE DE SUÈDE
CS 70507
17014 LA ROCHELLE CEDEX 1.



En contactant le 3646, l'assuré(e) peut obtenir un dossier d'aide financière et être accompagné(e) à la complétude de son dossier par un(e) délégué(e) social(e) lors d'un rendez-vous.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

05

LES OUTILS POUR VOUS AIDER



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES OUTILS POUR VOUS AIDER

Le site Votre espace partenaires :

- La caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime met à votre disposition un site Votre espace Partenaires qui vous permet :



→ de trouver des **informations utiles** et de la **documentation à télécharger et/ou à commander** ;



→ d'**échanger** facilement avec nous ;



→ de connaître **les offres de l'Assurance Maladie** destinées à vos publics.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES OUTILS POUR VOUS AIDER

Le catalogue d'offres de services du compte ameli :

- Ce guide va vous accompagner pour l'utilisation d'ameli.fr et ses téléservices. C'est un outil qui va vous faciliter la vie et vous aider.
- Il reprend certains thèmes en condensé : le compte ameli, la modification des coordonnées bancaires, la consultation des paiements, la déclaration de naissance en ligne...

>> Ce guide est téléchargeable depuis le site [Votre espace partenaires \(rubrique Téléservices ameli > Catalogue offre de services\)](#).



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES OUTILS POUR VOUS AIDER

Nos webconférences :

- Pour aider les assuré(e)s dans leurs démarches, la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime, organise des **conférences en ligne gratuites**, ouvertes à tous, sur différentes thématiques :
 - les droits et démarches en cas de maternité ou de paternité,
 - l'arrêt de travail,
 - la Complémentaire santé solidaire,
 - les télé services du compte ameli,
 - les bons réflexes à adopter...
- Ces webconférences permettent aux assuré(e)s de poser leurs questions en direct via le tchat, de les visionner ensuite en replay et de télécharger des documents.



Consultez notre programme en [cliquant ici](#).

l'Assurance Maladie Charente-Maritime
Agir ensemble, protéger chacun.

PARTICIPEZ À NOS WEBCONFÉRENCES
GRATUITEMENT ET SANS VOUS DÉPLACER,
DEPUIS VOTRE ORDINATEUR, TABLETTE OU SMARTPHONE.

3 ÉTAPES POUR VOUS INSCRIRE :

- 1 Consultez le programme de nos webconférences sur le site ameli.fr > Assuré > Votre caisse > Charente-Maritime > rubrique Actualités > La caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime organise des conférences sur Internet.
- 2 Sélectionnez la ou les webconférence(s) souhaitée(s).
- 3 Indiquez votre nom, prénom et adresse mail.

Une confirmation vous est envoyée immédiatement par mail, puis une invitation vous est adressée 24 heures avant la webconférence, avec un rappel le jour J.

ameli.fr



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES OUTILS POUR VOUS AIDER

Les tutoriels :



• Pour vous aider dans vos démarches, la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (Cnam) met à votre disposition **8 tutoriels**, relatifs à l'utilisation du compte ameli.

• **Simple et efficaces, ils sont accessibles en cliquant ici :**

- comment se créer un compte ameli en quelques clics ?
- Déclarez la perte, le vol ou le dysfonctionnement d'une carte Vitale.
- Comment commander une carte Vitale en ligne ?
- Comment récupérer en ligne votre attestation de paiement d'indemnités journalières ?
- Comment récupérer en ligne son attestation de droits ?
- Comment accéder à mon attestation de vaccination ?
- Comment changer son adresse ?
- Comment changer ses coordonnées bancaires ?

LES OUTILS POUR VOUS AIDER

Nos ateliers numériques :



• Nous organisons des **ateliers numériques**, depuis janvier 2021, dans nos agences de **La Rochelle, Rochefort et Saintes**.

→ **Durée de l'atelier** : 1 heure + 30 minutes d'échanges.

→ **Petits groupes** : 4/5 personnes répartis en 2 niveaux.

→ **Le programme** :

→ découvrir les fonctionnalités du site ameli.fr à partir de son ordinateur ou sa tablette ;

→ utiliser son compte ameli à l'aide de son smartphone ;

→ faire des simulations avec ses propres outils ;

→ répondre à un quiz d'évaluation.



Les inscriptions se font exclusivement auprès de nos conseillers en agence.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

06

QUESTIONS/RÉPONSES



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

MERCI DE VOTRE ATTENTION.

**N'HÉSITEZ PAS À POSER VOS QUESTIONS
VIA LE TCHAT ET À NOTER CE WEBINAIRE.**



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime